

## **HALTE AUX BLA-BLAS**

# **STOP LES FAUX SEMBLANTS !**

**NOS DEUX COLLECTIVITÉS ONT ENGAGÉ TROIS  
CHANTIERS CONCERNANT LA FIN DES  
RÉGIMES DÉROGATOIRES ET UN TEMPS  
DE TRAVAIL DE 1607 HEURES ANNUELLES,  
L'ENCADREMENT DU DROIT DE GREVE ET  
LA MISE EN PLACE DU RIFSEEP.**

Si les deux premières sont liées à la loi de transformation de la fonction publique et que l'accord du droit de grève se doit d'être entériné par un accord avec les organisations syndicales dans un calendrier courant 2021, l'accord éventuel concernant la fin des régimes dérogatoires devra être obligatoirement enregistré au conseil municipal du mois de juillet, soit dans deux mois maximum.



A deux mois d'une échéance aussi importante pour les conditions de travail des agents et plus généralement pour leur vie professionnelle comme personnelle, comment la collectivité peut-elle nous faire croire que les positions ne sont prises, qu'il n'y a pas de direction donnée par l'exécutif ?

Dans le même temps, lorsque l'on demande comment serait intégré le CIA (partie variable de ce qui remplacera nos régimes indemnitaires) si il était mis en place à savoir si ce serait en plus de l'existant ou intégré à celui-ci, là encore on nous indique qu'on ne sait pas... Les travaux et les échanges sous couvert de dialogue social ne sont pas terminés...

### **CELA SUFFIT ! LE TEMPS DE L'HYPOCRISIE A ASSEZ DURÉ !**

Ils ne feront croire à personne que des chantiers aussi importants ne sont pas orchestrés en amont selon la commande de la majorité politique au pouvoir ! Non, nous ne sommes pas dupes !

A de multiples reprises, Monsieur le Maire-Président s'est félicité des services rendus à la population en ces temps de crise sanitaire. N'a-t-il pas à plusieurs reprises félicités les agents pour leur sens des responsabilités, leur dévouement et leur attachement aux services publics ?

## **IL EST TEMPS DE PASSER DES PAROLES AUX ACTES ! ASSEZ DE MERCIS... DES FAITS !**

Syndicat CGT des Territoriaux de la ville de Saint-Étienne

19 rue Léon Lamaizière 42000 Saint-Étienne • 04 77 41 64 49 / [cgt@saint-etienne.fr](mailto:cgt@saint-etienne.fr)

Syndicat CGT Saint-Étienne Métropole

13 rue Pierre Copel 42100 Saint-Étienne • 04 77 57 19 74 / [cgt@saint-etienne-metropole.fr](mailto:cgt@saint-etienne-metropole.fr)

Malgré les mobilisations, malgré les mains tendues, nous restons encore et toujours dans l'attente de pouvoir rencontrer les « décideurs » et de connaître leur intentions nous concernant !

Afin de défendre nos acquis et de mettre l'exécutif face à ses responsabilités, les syndicats CGT des territoriaux de la ville de Saint-Étienne et de Saint-Étienne Métropole ont déposé un nouveau préavis de grève pour le jeudi 27 mai 2021 ! Ils appellent chaque agent à se saisir de ce préavis pour exiger :

- **PAS DE PERTE DE CONGÉS ;**
- **PAS DE TEMPS DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE ;**
- **PAS DE PERTE DE SALAIRE SUR LA DURÉE AVEC NON INTÉGRATION DE LA PARTIE VARIABLE (CIA) SUR L'EXISTANT ;**
- **UN AUGMENTATION DES SALAIRES EN AUGMENTANT LA PARTIE NON VARIABLE (IFSE) DU PROCHAIN RIFSEEP ;**
- **LA RECONDUCTION DES MODALITÉS ACTUELLES DE DROIT DE GREVE.**

**AUJOURD'HUI IL EST POSSIBLE DE  
SAUVER NOS ACQUIS.  
DEMAIN IL SERA TROP TARD !**

**MOBILISONS-NOUS !**

**JEUDI 27 MAI**

**PARVIS DE GRUNER**

**PRÉAVIS LOCAL 11H /**

**MANIFESTATION A 11H30**

**JUSQU'A L'HOTEL DE VILLE**

Syndicat CGT des Territoriaux de la ville de Saint-Étienne

19 rue Léon Lamaizière 42000 Saint-Étienne • 04 77 41 64 49 / [cgt@saint-etienne.fr](mailto:cgt@saint-etienne.fr)

Syndicat CGT Saint-Étienne Métropole

13 rue Pierre Copel 42100 Saint-Étienne • 04 77 57 19 74 / [cgt@saint-etienne-metropole.fr](mailto:cgt@saint-etienne-metropole.fr)